

Obtention d'un programme opérationnel en faveur des éleveurs engagés en production de veaux Label Rouge et de leurs organisations de producteurs

La parution de la décision de FranceAgriMer le 9 mai dernier au Bulletin Officiel du ministère de l'Agriculture officialise l'obtention d'un Programme Opérationnel en faveur des éleveurs de veaux Label Rouge et à leurs organisations de producteurs, permettant ainsi l'ouverture du téléservice d'inscription à ce programme.

Cette parution concrétise les discussions engagées depuis plusieurs mois entre les représentants des filières veaux Label Rouge et l'Administration.

Le programme opérationnel est un financement de la PAC qui vise à structurer les filières. Jusqu'à présent réservé aux productions végétales, ce type de financement est désormais ouvert à d'autres secteurs.

Les Organisations de Producteurs (OP) reconnues, dont les éleveurs sont habilités pour une production de veau Label Rouge, pourront désormais élargir à ce Programme Opérationnel. Cela concerne 24 OP, réparties dans les principaux bassins de production (Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne).

L'objectif de ce programme opérationnel est d'aider les éleveurs à mieux valoriser leurs veaux et ainsi améliorer leur revenu pour maintenir cette production de qualité. Pour cela, ce programme prendra en charge différents types de surcoûts pour les éleveurs :

- Les surcoûts liés à l'achat de reproducteurs (mâles et femelles) présentant des qualités recherchées pour la production de veaux Label Rouge
- Les coûts liés à la certification Label Rouge

Le montant de l'enveloppe allouée de ce programme opérationnel veau Label Rouge est de 3M€ en 2024 puis 3,5M€ à partir de 2025.

L'association FIL Rouge, qui a œuvré pour la mise en place de ce dispositif, se félicite de l'accompagnement des professionnels engagés dans ce signe officiel de qualité par un programme opérationnel. Le veau Label Rouge est un produit français d'excellence, reconnu pour la qualité supérieure de sa viande ainsi que pour ses méthodes d'élevage.

Pour plus d'informations sur les signes officiels de qualité : <https://www.label-rouge-viandes.fr/> -
Contact presse : Cécile Deveze : cecile.deveze@label-rouge-viandes.fr

A propos de FIL Rouge:

FIL Rouge est la Fédération Interprofessionnelle des Labels Rouge et Indications Géographiques, association qui regroupe les Organismes de Défense et de Gestion (ODG), gestionnaires d'un cahier des charges Label Rouge et IGP en viandes de bœuf, veau et agneau. FIL Rouge représente plus de 95 % des filières viandes Label Rouge et IGP, soit 18000 éleveurs, 200 entreprises et plus de 5000 points de vente.